

ID: 974-219740073-20180605-DL_050618_079-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice :

: 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28 Nombre de représentés : 09 Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2018-079

CESSION DE TERRAIN COMMUNAL NON BATI A L'ETAT FRANÇAIS - MINISTERE DE LA DEFENSE

PARCELLE CADASTREE AH N°1075, SISE RUE JEAN BERTHO

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 mai 2018 et affichée le 29 mai 2018.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 4 JUIN 2018

LE MAIRE

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 5 JUIN 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 5 juin, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Annick Le Toullec

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : Mme Paulette Lacaptia 1ère adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint), Mme Dalila Mahé 2ème adjointe (par M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint), M. Sergio Erapa 11ème adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe), Mme Brigitte M. Jean-Hubert M'Simbona), Laurestant (par Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par Mme Jasmine Béton 4ème adjointe), Mme Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe), Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux).

<u>Arrivé (s) en cours de séance</u>: Mme Karine Infante à 17h23.

<u>Départ (s) en cours de séance</u> : M. Olivier Hoarau à 17h46.

......

Abscut	Z. IVIIIIC I IIC	ose Gador.	

Absent (s). Mme Firose Gador

Envoyé en préfecture le 18/06/2018

Reçu en préfecture le 18/06/2018

Affiché le 18/06/2018

SLO

ID: 974-219740073-20180605-DL_050618_079-DE

Affaire n°2018-079

CESSION DE TERRAIN COMMUNAL NON BATI A L'ETAT FRANÇAIS - MINISTERE DE LA DEFENSE

PARCELLE CADASTREE AH N°1075, SISE RUE JEAN BERTHO

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L.2141-1 relatif aux décisions de déclassement de portions de domaine public ;

Vu la situation de la parcelle référencée section AH n°1075 au plan de la Commune ;

Vu l'avis financier de France Domaine établi en date du 04 mai 2018;

Vu la délibération n° 2018-040 du Conseil municipal réuni en date du 03 avril 2018, portant décision de déclassement de la parcelle AH n°1075 du domaine public communal, régulièrement visée par les services de la Préfecture en date du 17 avril 2018 ;

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » en date du 23 mai 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du 5 juin 2018 relatif à la cession de terrain communal non bâti à l'Etat Français-Ministère de la Défense ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la cession en pleine propriété de la totalité de la parcelle de terrain non bâti cadastrée AH n°1075, sise à Le Port, Rue Jean Bertho, pour une superficie de 151 m², au profit de l'Etat Français - Ministère de la Défense; et ce au prix de 13 590,00 euros HT, conforme à l'avis de France Domaine;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Olivier HOARAU